



Stages UFR SHS

Réglementation et conventions de stages

Réglementation et conventions de stages

1. Qu'est ce qu'un stage?
2. Pourquoi une convention de stage?
3. La convention de stage: contenu ?
4. Comment créer la convention sur P-stage?
5. Circuit des signatures ?

Réglementation et conventions de stages

Qu'est ce qu'un stage?

Une période de mise en pratique en milieu professionnel de vos enseignements pédagogiques.

Un stage peut être obligatoire, **facultatif** mais doit être prévu par le règlement des études.

- **Facultatif** : (généralement) pas de crédit
- **Obligatoire** : crédits définis dans le règlement des études

Dans tous les cas le stage est encadré par une convention de stage signée de toutes les parties avant le début du stage.

Réglementation et conventions de stages

Pourquoi une convention ?

Pour **VOUS** :

- La convention de stage **protège vos droits** :

conditions du stage, durée, gratification, protection sociale, avantages. Cette convention vous permet de bénéficier d'une protection sociale en matière d'accidents du travail.

- La convention de stage **encadre votre suivi pédagogique**,

Identité des tuteurs, missions, compétences à développer, modalités d'encadrement et d'évaluation à renseigner précisément surtout si votre stage est crédité.

A défaut vous n'êtes pas couvert et pas reconnu comme étudiant stagiaire : votre présence dans l'entreprise est considérée illégale.

Réglementation et conventions de stages

Convention de stage: contenu?

- En formation Initiale, **tous stage** est encadré par une convention de stage signée **avant** le début du stage **liant 5 parties**:
 1. l'étudiant
 2. l'enseignant référent
 3. le directeur de l'UFR
 4. le tuteur de stage
 5. le directeur de l'organisme d'accueil
- Le modèle de convention de l'UGA est conforme à la réglementation nationale, utilisé dans la plupart des universités françaises : les autres modèles ne sont pas acceptés.
- Doit être signé en trois exemplaires originaux et accompagné de votre carte étudiant et copie d'attestation de responsabilité civile vous couvrant pendant le stage .

Réglementation et conventions de stages

Convention de stage: contenu?

Durée du stage:

- Calcul sur la base de la **présence effective en heure**
- Base de calcul : 7h de présence consécutive ou non = 1 jour
- Le stage ne peut excéder 6 mois (924 heures exactement) par année académique (du 1^{er} septembre au 30 septembre)

7 heures = 1 jour

154 heures = 22 jours = 1 mois

308h = 44 jours = 2 mois

924h = 132 jours = 6 mois

Gratification :

- Un stage d'une durée supérieure à 308 heures (consécutives ou non) fait l'objet d'une gratification (1155€)
- Montant horaire minimal de 3,90 euros (15% du plafond horaire de la sécurité sociale)

Exemples :

- Stage de 4 mois à raison d'un jour par semaine = 14 jours de présence effective = 98h

 Stage non gratifié

- Stage de 2 mois et 2 jours à raison de 5 jours par semaine = 46 jours de présence effective = 322h

 Stage Gratifié

Réglementation et conventions de stages

Convention de stage: contenu?

- **Choisir le modèle de convention**

Pour chaque situation, un modèle de convention est proposé

PSTAGE

Choisir mon modèle de convention

	Vous effectuez	Choisissez le modèle de convention
EN FRANCE	Un stage en France dans un établissement français	Stage en France (en Français)
	Stage en France au sein du CNRS ou dans un laboratoire dont une des tutelles est le CNRS avec gratification prévue par le CNRS	Stage en France (convention CNRS)
	Stage en France au sein du CEA ou dans un laboratoire dont une des tutelles est le CEA avec gratification prévue par le CEA	Stage en France (convention CEA)
	Stage en France au sein de l'INSERM ou dans un laboratoire dont une des tutelles est l'INSERM avec gratification prévue par l'INSERM	Stage en France (convention INSERM)
	Stage en France avec nécessité d'une traduction de la convention en Anglais	Stage en France (bilingue anglais)
	Stage en France pour un étudiant appartenant au régime de Formation Continue	Stage public Formation continue
A L' ETRANGER	Stage dans un établissement français mais situé à l'étranger	Stage en France (bilingue anglais)
	Stage à l'étranger avec nécessité d'une traduction de la convention en Anglais	Stage à l'étranger (Anglais bilingue)
	Stage à l'étranger dans un pays francophone	Stage à l'étranger (Anglais bilingue)
	Stage à l'étranger avec nécessité d'une traduction de la convention en Allemand	Stage à l'étranger (Allemand bilingue)
	Stage à l'étranger avec nécessité d'une traduction de la convention en Espagnol	Stage à l'étranger (Espagnol bilingue)
	Stage à l'étranger avec nécessité d'une traduction de la convention en Italien	Stage à l'étranger (Italien bilingue)

A utiliser si vous êtes en reprise d'études non financées mais que vous bénéficiez d'un contrat de formation

Réglementation et conventions de stages

Création de la convention sur P-stage?

The screenshot shows the UGA (Université Grenoble Alpes) LEO student intranet interface. At the top, there is a red header with the UGA logo, the text 'Université Grenoble Alpes', and 'LEO, l'Intranet étudiant'. Navigation menus include 'ACTUS', 'OUTILS', and 'PRATIQUE'. Below the header, there are three main navigation categories: 'Mes ressources', 'Mes démarches administratives', and 'Mon projet d'études et profession', with the last one highlighted in red. A breadcrumb trail reads 'MON PROJET D'ÉTUDES ET PROFESSIONNEL > FAIRE UN STAGE'. On the left, a sidebar menu titled 'MON PROJET D'ÉTUDES ET PROFESSIONNEL' lists options like 'S'orienter et se réorienter' and 'Faire un stage', with the latter selected. The main content area is titled 'Faire un stage' and contains introductory text about internships, followed by a list of sub-topics: 'Qu'est-ce qu'un stage?', 'Comment trouver votre stage', 'La réglementation des stages', 'Votre convention de stage', and 'Les stages spécifiques'. A red arrow points from the 'Faire un stage' link in the sidebar to the main content area, and another red arrow points from the 'Mon projet d'études et profession' menu item to the breadcrumb trail.

UGA
Université Grenoble Alpes

LEO, l'Intranet étudiant

ACTUS ▾ | ✂ OUTILS ▾ | 💡 PRATIQUE ▾

> Mes ressources > Mes démarches administratives > **Mon projet d'études et profession**

🏠 > MON PROJET D'ÉTUDES ET PROFESSIONNEL > FAIRE UN STAGE

MON PROJET D'ÉTUDES ET PROFESSIONNEL

- S'orienter et se réorienter
- Faire un stage**
- > Qu'est-ce qu'un stage ?
- > Comment trouver votre stage
- > La réglementation des stages
- > Votre convention de stage
- > Les stages spécifiques

Faire un stage

Faire un stage au cours de vos études est un premier pas vers le monde de travail, premier pas qui vous permet de mieux connaître la réalité du terrain, de valoriser vos compétences et d'enrichir vos expériences et votre réseau.

En France ou à l'international, le stage vous aide à consolider vos projets et facilite votre entrée dans la vie active. Mais un stage, ça ne s'improvise pas... Pour cela, l'espace orientation et insertion professionnelle (OIP) vous accompagne et vous propose ses ressources.

Réglementation et conventions de stages



Création d'une convention

Consignes

Etudiant

Etab. d'accueil

Service d'accueil

Tuteur Professionnel

Stage

Enseignant Referent

Signataire

Recapitulatif

Accueil

Centres de Gestion

Conventions de Stage

Rechercher une convention

+ Créer une convention

✓ Validation en masse des conventions

Établissements d'accueil

Offres

Évaluations des stages

Besoin d'aide ?

Pour créer une convention de stage :

1. Quel établissement d'accueil ?

En tout premier lieu, vous devez vérifier que l'établissement d'accueil de l'étudiant est déjà enregistré dans l'application : [comment faire ?](#)
Si ce n'est pas le cas, demandez la création de l'établissement d'accueil via le [formulaire en ligne](#)

2. De quelles informations ai-je besoin ?

Avant de commencer la rédaction de la convention de stage, assurez-vous d'avoir toutes les informations nécessaires : la convention ne sera enregistrée qu'une fois la saisie terminée (lorsque vous aurez cliqué sur « Créer », un numéro sera donné à la convention).

- Type de stage (créateur d'ECTS, non créateur d'ECTS)
- Dates de début et de fin du stage (et nombre total d'heures de stage), interruptions prévues
- Si gratification, le montant par heure
- Thématique du stage et activités confiées
- Noms et coordonnées des signataires (enseignant référent, tuteur professionnel, responsable de l'établissement d'accueil)

3. Quels modèles de convention, quelles annexes ?

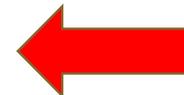
- Choisissez le [modèle de convention](#) approprié en fonction de la situation de l'étudiant
- Dans tous les cas, annexez l'attestation responsabilité civile à la convention
- Si le stage se déroule à l'étranger, il est obligatoire d'annexer à la convention la [fiche Sécurité Stages à l'international](#) (disponible automatiquement une fois la convention saisie)

Si vous rencontrez des difficultés sur l'application, n'hésitez pas à consulter la rubrique [Besoin d'aide](#)

Si vous avez des questions réglementaires, consultez [nos pages intranet](#)

Suivant

Création au plus tard 15
Jours avant début du stage
ou convention refusée.



Réglementation et conventions de stages

« *Besoin d'aide?* » = l'ensemble du processus expliqué en détail.

Créez votre convention pas à pas

Intitulé	Fichier/Lien
Réunir les informations sur mon stage	
Rechercher / demander la création de mon établissement d'accueil	
Pour demander la création d'un établissement, merci de remplir le formulaire en ligne	
Créer ou sélectionner mon service d'accueil	
Identifier les signataires de ma convention	
Saisir les informations relatives à mon stage (et choix de mon modèle de convention)	
Si le stage se déroule en laboratoire	
Rédiger un avenant à ma convention de stage	
Guide intégral Pstage	

Si vous ne trouvez pas de réponse à vos questions, écrivez à sos-pstage@univ-grenoble-alpes.fr

Réglementation et conventions de stages

Réunir les informations sur le stage

Votre convention de stage ne sera enregistrée qu'une fois la totalité des informations saisie!

Lorsque vous souhaitez saisir votre convention de stage sur Pstage, vous devez donc au préalable avoir toutes les informations concernant votre stage et votre organisme d'accueil.

Concernant votre établissement d'accueil, vous aurez besoin :

- ✓ Son numéro SIRET (n° à 14 chiffres) - si le stage se déroule en France
- ✓ Le nom (ou raison sociale) de l'établissement
- ✓ Le code APE de l'établissement (code représentant le secteur d'activité en 4 chiffres + 1 lettre)
- ✓ Adresse exacte de l'établissement (à faire figurer sur la convention de stage)
- ✓ Adresse exacte du lieu de stage (correspondant au service d'accueil dans l'application)
- ✓ Nom et prénom du représentant légal de l'établissement
- ✓ Nom, prénom et coordonnées (mail et téléphone) de votre tuteur professionnel dans l'établissement d'accueil

Pour vous aider, vous pouvez faire des recherches sur les sites web

www.score3.fr

www.societe.com

ou via un moteur de recherche en indiquant le nom de l'établissement ainsi que la ville et en ajoutant "Siret".

Réunir les informations sur le stage

Concernant votre convention de stage, vous aurez besoin de savoir :

- ✓ Dates de **début** et **fin** de stage (ainsi que les interruptions et congés prévus)
- ✓ Les **activités/missions** prévues lors du stage
- ✓ Données concernant la **gratification** (le montant brut par heure si vous en percevez une)
- ✓ Nom et prénom de votre **enseignant référent**
- ✓ Eventuellement les **avantages** alloués par l'établissement d'accueil (participation aux frais de transport, tickets restaurants, etc.)
- ✓ Eventuellement les informations concernant les **déplacements** prévus sur le territoire français ou à l'international

Rechercher l'établissement d'accueil de mon stage

Pour effectuer la recherche de votre établissement d'accueil, il vous est **vivement conseillé de faire une recherche à partir du numéro SIRET de l'établissement.**

Celui-ci étant unique, il affina la recherche et réduira la marge d'erreur.

Sélectionnez donc votre recherche par « numéro SIRET » et entrez le n° SIRET de l'établissement (14 chiffres).

Pour vous aider, vous pouvez faire des recherches sur les sites web

www.score3.fr

www.societe.com

ou via un moteur de recherche en indiquant le nom de l'établissement ainsi que la ville et en ajoutant "Siret".

Réglementation et conventions de stages

Circuit des signatures : « normal »

Après validation du référent P-stage:

1. Imprimer les conventions en 3 exemplaires
2. Faire signer les **3 exemplaires papiers** (pas de copies pas de scan) dans l'ordre suivant:
 - (vous)
 - l'enseignant référent
 - le tuteur de stage
 - le directeur de l'organisme d'accueil
3. **Apporter une semaine au minimum avant le début du stage** (weekend et congés non inclus) les 3 exemplaires de la convention à l'UFR SHS avec:
 - une copie de carte d'étudiant
 - une attestation de responsabilité civile vous couvrant pendant le stage (« *vie professionnelle, formation, activités scolaire, stages* »)

Les conventions rendues à J-1 ou du vendredi pour le lundi seront automatiquement refusées.

Réglementation et conventions de stages

Circuit des signatures : « COVID »

Pendant la durée de la crise sanitaire, **les signatures scannées sont tolérées** à la condition que le document soit envoyé directement par votre organisme d'accueil (représentant légal de l'organisme ou tuteur de stage) de préférence via l'adresse mail professionnelle de l'organisme.

Voici l'ordre des signatures :

1.étudiant

2.enseignant référent

3.tuteur et représentant légal de l'organisme d'accueil

4.l'organisme d'accueil envoie par mail la convention pour signature au Directeur de l'UFR SHS à votre gestionnaire une semaine minimum avant le début du stage (week-end et congés non inclus)

N'oubliez pas de joindre:

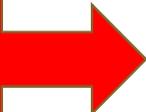
- une copie de carte d'étudiant
- une attestation de responsabilité civile vous couvrant pendant le stage (« *vie professionnelle, formation, activités scolaire, stages* »)

Les conventions rendues à J-1 ou du vendredi pour le lundi seront automatiquement refusées.

Réglementation et conventions de stages

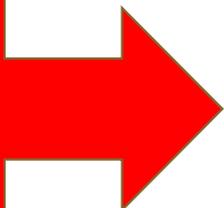
Rendu des conventions

M1 MIASHS
M1 MDLE
M2 toutes
filières
DU Consultant



conventions à renvoyer par mail à votre gestionnaire de scolarité

Licence toutes filières
M1 Psychologie
M1Sirs
M1 VST
M1SDE
DU Psychologie
positive



conventions à renvoyer par mail à :
shs-ri-stages@univ-grenoble-alpes.fr

Réglementation et conventions de stages

Sources et contacts

UGA Université Grenoble Alpes LEO, l'Intranet étudiant

ACTUS ▾ ✂ OUTILS ▾ ⚡ PRATIQUE ▾ VILLES

> Mes ressources > Mes démarches administratives > **Mon projet d'études et professionnel**

UGA UFR SHS Université Grenoble Alpes

SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIÉTÉ

> L'UFR SHS > Formations > **Monde professionnel** > International > Recherche > V

🏠 > MONDE PROFESSIONNEL > STAGES : MODE D'EMPLOI

PROSE

Des ressources (sites web, vidéos, outils professionnels) pour vous aider à construire votre parcours de formation, vos stages et expériences, et votre futur métier...

> Découvrir Prose



Career Center UGA

Trouvez vos offres de stage, alternance, emploi et bénévolat

Connectez-vous avec vos login/mot de passe UGA sur [Career Center UGA](#).

CONTACTS

Espace OIP
Bâtiment Pierre-Mendès-France, 1er étage
Domaine universitaire
38400 Saint-Martin-d'Hères

Tél : +33 (0)4 57 04 15 00
stages@univ-grenoble-alpes.fr

> Venir à l'espace OIP

Voici l'ordre des signatures :

1. Étudiant
2. Enseignant référent
3. Auteur et représentant légal de l'organisme d'accueil
4. L'organisme d'accueil envoie par mail la convention pour signature au Directeur de l'UFR SHS à votre gestionnaire une semaine minimum avant le début du stage (week-end et congés non inclus)

N'oubliez pas de joindre :

- une copie de carte d'étudiant
 - une attestation de responsabilité civile vous couvrant pendant le stage (vie professionnelle, formation, activités scolaire, stages...)
- Les conventions rendues à J-1 ou du vendredi pour le lundi seront automatiquement refusées.

TÉLÉCHARGEZ

Stages : mode d'emploi

CONTACTS

Michael Hernandez
Bureau D.2
shs-ri-stages@univ-grenoble-alpes.fr
Tel: 04 76 82 57 11